



Groupe Intermarché

Montreuil, 12 avril 2013

Se syndiquer c'est d'abord concrétiser sa solidarité avec les collègues. Ce n'est pas un enrôlement : c'est un geste en faveur de la collectivité de travail, un encouragement avec ceux qui militent pour le bien commun.

Se syndiquer, ce n'est pas se démarquer de ses collègues.

Au contraire, c'est mieux s'insérer dans la vie des équipes, des entités, notamment par l'accès privilégié à des informations que ne donne pas (ou ne possède pas) la hiérarchie.



Se syndiquer, ce n'est pas entrer dans une spirale militante qui obligerait à s'investir, à consacrer du temps professionnel ou personnel «pour la bonne cause». Chacun prend la place qu'il souhaite. Un adhérent, est informé, consulté et si nécessaire défendu. S'il souhaite plus, il pourra devenir délégué du personnel, élu CE ou CHSCT. Tout cela reste au libre choix et au libre arbitre de l'adhérent.

Se syndiquer, ce n'est pas jouer les martyrs. La discrimination syndicale est d'ailleurs sévèrement sanctionnée par la loi si elle est avérée. Se syndiquer reste totalement discret. Mais c'est surtout la certitude d'avoir l'aide de son syndicat, y compris juridique, et un soutien de qualité dans tous les moments délicats de la vie professionnelle.

Se syndiquer, c'est avoir des convictions, des valeurs, et se mettre en accord avec celles-ci et avec soi-même.

Se syndiquer est un geste essentiel, réfléchissez-y.

Désormais : 1 COTISATION SYNDICALE = 1 REMBOURSEMENT FISCAL

Dorénavant la cotisation syndicale est déductible pour TOUS les contribuables, qu'ils soient imposables ou non ! En effet, la loi de finances rectificative de 2012, a permis d'instaurer un crédit d'impôt, en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations syndicales...

Concrètement : pour une cotisation syndicale de 12 € par mois, vous pourrez déduire 8 € de vos impôts ; si vous n'êtes pas imposable, le fisc vous remboursera ces 8 €.

Si tu partages ces quelques réflexions, discutons-en ensemble.

BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION : À remettre à un élu CGT de l'entreprise

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :@.....

Tel :

